[Text]

The Chairman: Yes. After the questioning of the witnesses, Dr. Tener, of the department, who is here, will come to the table.

Mr. Smith (Northumberland-Miramichi): All right. Then I will pass for the time being on the understanding that we will come back to that point, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Smith. Mr. Darling.

Mr. Darling: Mr. Chairman, I had two or three questions last Thursday. Whether they should be directed to these gentlemen or not, I appreciate what Mr. Passmore stated there pointing out that the bill should be strengthened. Again we are aware that we are treading on delicate ground with the provinces who have more jurisdiction over land and the wild animals and will, I suppose, resent too tough a bill or a bill with a lot of teeth in it, coming from the federal government. Is this not correct?

The Chairman: Mr. Passmore.

• 1615

Mr. Passmore: Mr. Darling, to correct what may be a misimpression, if I understood correctly the point you are now making. I think my submission was largely in favour of adopting the bill as it stands and not trying to strengthen it, even though many speakers on second reading did make a good case for strengthening the bill. I believe it is now about as strong as the provinces are likely to agree with. Therefore it appears that the Canadian Wildlife Service, which is the federal branch which is most involved, is certainly moving forward on a course of cooperation and obtaining agreement. This seems to be about the only way that improvement in the treatment of wildlife can be accomplished in Canada because of the jurisdictional ground rules that have already been laid by previous acts and statutes, so we favour adopting the bill as is.

Mr. Darling: I think the Committee is pretty well agreed on this too. You distributed this pamphlet and I see listed in it animals which are extinct, or nearly extinct. I think both associations are doing their best to bring them back and to save the ones that are here. We again come into a matter of jurisdiction on hunting rights. What does your association recommend as far as hunting is concerned?

There is another endangered species. I am certainly interested in this because my particular area of Parry Sound-Muskoka is a great hunting area and unfortunately, or fortunately, as the case may be, it is a very accessible area. There are areas where the hunting is very difficult because the terrain is difficult, and there are not too many hunters there, but within 80 miles of 2.5 million people in Toronto, and you could say even more if you started going east and west, Parry Sound-Muskoka has-my figures might not be right—around 25,000 hunters that descend on that area for two weeks in November. That is a hell of a lot of hunters! They come out with maybe up to 5,000 deer, which is perhaps 25 per cent in a good year. I can remember my father telling me, "Oh, when I was young we could hunt deer and we got two deer"-I guess they got a good many more, and so on, but there were not nearly as many hunters.

[Interpretation]

Le président: En effet, une fois que nous aurons fini de poser des questions au témoin, M. Tener qui est ici au nom du ministère, se présentera à la table.

M. Smith (Northumberland-Miramichi): Très bien, alors je vais laisser la parole à quelqu'un d'autre pour l'instant, à condition de pouvoir poser à nouveau cette question, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, monsieur Smith. Je donne la parole à M. Darling.

M. Darling: Monsieur le président, j'avais deux ou trois questions à poser jeudi dernier; je me demande cependant s'il faut les poser à ces messieurs ou non. Je sui heureux que M. Passmore ait déclaré qu'il faudrait renforcer le projet de loi. Je répète que nous n'ignorons pas que le sujet est assez délicat étant donné que les provinces ont une plus grande jurisdiction sur les terres et la faune, et je suppose qu'elles n'aimeront pas beaucoup voir le gouvernement fédéral adopter un bill trop sévère ou qui comporterait trop de sanctions. N'est-ce pas exact?

Le président: Monsieur Passmore.

M. Passmore: Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, je crois que vous avez mal interprété mes paroles et j'aimerais tant rectifier les choses. Je pense avoir parlé surtout en faveur de l'adoption du bill tel qu'il est rédigé actuellement, et non pas renforcé, même si plusieurs personnes ont présenté un assez bon argument lors de la deuxième lecture en faveur d'un renforcement du bill. Je crois que dans son libellé actuel, il est aussi fort que le provinces pourraient l'accepter. Par conséquent, il semble que le Service canadien de la faune, c'est-à-dire le service fédéral le plus directement concerné, s'occupe activement de retenir la coopération et l'accord des parties intéressées. Il me semble que ce soit à peu près la seule façon d'améliorer le traitement de la faune au Canada, étant donné les règlements de base qui déterminent les secteurs de juridiction d'après les dispositions déjà formulées dans des lois et des statuts, de sorte que nous sommes en faveur de l'adoption du bill tel qu'il se présente actuellement.

M. Darling: Je pense que les membres du Comité sont assez en accord également à ce sujet. Vous nous avez fait distribuer ce feuillet où je vois énumérée une liste d'animaux dont l'espèce est éteinte ou en voie d'extinction. Je crois que les deux associations font de leur mieux pour rétablir les espèces éteintes et sauver celles qui restent encore. Il y a encore une fois une question de juridiction en ce qui concerne les droits de chasse. Que recommande votre association en ce qui a trait à la chasse?

Il existe encore une autre espèce dont la survivance est menacée. Je m'y intéresse certainement parce que ma propre région de Parry Sound-Muskoka est un grand secteur de chasse et malheureusement, ou heureusement, tout dépend du point de vue où l'on se place, cette région est très facilement accessible. Il y a des secteurs où la chasse est très ardue, car le terrain présente trop d'embûches de sorte qu'il n'y a pas beaucoup de chasseurs, mais Parry Sound-Muskoka n'est qu'à 80 milles de Toronto, c'est-àdire d'une population de 2,500 mille personnes, et l'on pourrait même dire d'une population encore plus élevée si l'on tient compte des villes situées vers l'est et vers l'ouest, et si mes renseignements sont plus ou moins exacts, environ 25 mille chasseurs viennent dans notre région pendant 2 semaines en novembre. C'est toute une foule de chasseurs! Ils repartent avec près de 5 mille chevreuils, c'est-àdire peut-être 25 p. 100 du nombre total et je suppose qu'ils